



BULLETIN MUNICIPAL D'INFORMATION

NOVEMBRE 2020

LE PETIT CHALLAISIEEN



Actualités : Samedi 7 de 10h à 13h, vente de billets pour le Téléthon, sous la Halle
Lundi 9 novembre à 18h30, Conseil municipal, Salle Jean-Antoine Lépine
Samedi 28 de 11h30 à 15h, Téléthon, Salle Jean-Antoine Lépine

Les photos des cigognes de passage à Challex, dans ce Petit Chalaisien, ont été envoyées par Mme Evelyne THIAULT et M. Jean Robert ANTOINE, la couverture par M. Jean-Luc ALTHERR.

Memento

MAIRIE DE CHALLEX

216, rue de la Mairie

04 50 56 30 10 ~ challex@challex.fr

Lundi	9h00-12h30	fermée
Mardi	9h00-12h30	14h00-19h00
Mercredi	9h00-12h30	fermée
Jeudi	9h00-12h30	14h00-19h00
Vendredi	9h00-12h30	fermée

Le marché communal hebdomadaire

Tous les mardis sous la Halle de 16h à 19h30.

De plus, l'épicerie Chris' Ambule est présente le lundi de 16h à 19h devant la mairie.

Bibliothèque municipale

04 50 59 11 98 ~ bibliochallex@gmail.com

Horaires :

Mercredi 16h00 - 19h00

Vendredi fermée par manque de bénévoles

18 € pour une année, gratuit jusqu'à 18 ans

Auberge de la Treille

la restauration à l'auberge commence à 18h.

Repas à l'emporter: réservation au: 04 50 59 47 86

Horaires Relais Poste

Lundi	10h00-11h30	
Mardi	10h00-11h30	15h00-17h00
Mercredi	10h00-11h30	15h00-18h00
Jeudi	10h00-11h30	15h00-18h00
Vendredi	10h00-11h30	15h00-18h00
Samedi		14h00-17h00

Départ du courrier: du lundi au vendredi à 10h15

Boulangerie : « la Miette »

04 50 48 18 33

Lundi : fermé

Mardi : 6h-12h30 16h-19h*

Mercredi : 6h-12h30

Jeudi : 6h-12h30 16h-19h*

Vendredi : 6h-12h30 16h-19h*

Samedi, dimanche et jours fériés : 6h30-12h30

***au vu du contexte sanitaire actuel, la boulangerie est fermée l'après-midi.**

Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex

04 50 40 76 60

Ecole : 04 50 56 44 32

Garderie : 06 83 45 81 81

Maison de retraite médicalisée les Cyclamens :

04 50 56 46 50

Groupement transfrontalier européen :

08 92 70 10 74

SIEA : Service Client: 04 74 45 09 07

Transport à la demande : auprès de la centrale de réservation : 0 800 00 67 59
du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h hors jours fériés ou www.transportsdelain.fr

Horaires du bus La Plaine-Challex : www.tpg.ch

DÉCHETS

Collecte des déchets sur la commune :

Mercredi soir dépôt des conteneurs,

Jeudi matin ramassage des déchets ménagers,

à retirer le jeudi soir au plus tard.

N° pour demande de bacs à ordures ménagères, tri, compostage : 04 50 40 95 00 (ou MUG plus bas)

www.mon servicedechets.com

Déchèterie de Péron : 04 50 59 14 64

horaires d'hiver de novembre à Février

(ne pas oublier son badge)

Lundi - vendredi 8h30-11h55 et 13h30-16h55

Samedi 8h30-16h50

Dimanche 9h00-11h50

Fermée les jours fériés

Déchèterie de Saint Genis : 04 50 42 09 41

Régie des Eaux gessiennes : 04 85 29 20 00 ou

regie@reoges.fr

Maison des Usagers Gessiens (MUG) :

200 rue Edouard Branly Technoparc,

01630 Saint Genis- Pouilly

Ouvert le lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30

Le mercredi de 8h30 à 17h30

Le vendredi de 8h30 à 17h00

0 800 75 27 84 20 (numéro vert)

Allo encombrants : 04 50 20 65 86 ou

www.agcr.alfa.fr

EMMAUS : 04 50 39 34 96 ou www.emmaus74.net

AGCR (recyclage solidaire des objets en bon état

à St Genis-Pouilly, 129 rue du Tiocan): 04 50 28 20 50

Horaires magasin :

Mercredi, jeudi et vendredi 13h00-17h30

Samedi 8h45-14h15

Dépôt marchandises :

Lundi, mercredi, vendredi 8h30-12h30/ 14h-17h45

Fermeture et ouverture de la chasse :

[https://www.evous.fr/Dates-ouverture-Chasse-](https://www.evous.fr/Dates-ouverture-Chasse-Ain-fermeture-saison-1193835.html)

[Ain-fermeture-saison-1193835.html](https://www.evous.fr/Dates-ouverture-Chasse-Ain-fermeture-saison-1193835.html)

La chasse à tir est suspendue le mardi et le vendredi, sauf jours fériés.

Signalement de logements indignes : 0806 706 806

Services des Centres Départementaux

de Solidarité de Gex et Ferney-Voltaire : 3001

Memento

Numéros d'urgence :

17 ou Gendarmerie (Thoiry 04 50 42 12 01)
117 rue des Chenaillettes
01710 THOIRY

Horaires d'ouverture de la gendarmerie :

8h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00 du lundi au samedi
9h00 - 12h00 / 15h00 - 18h00 dimanche, jours fériés

112 Appel d'urgence européen
15 SAMU – urgences médicales-médecin de garde
18 Pompiers
19 115 SAMU – urgences sociales
32 37 Pharmacies de garde

Centre antipoison (Lyon) : 04 72 11 69 11

Centre du Service National :

04 37 27 25 07 ou www.defense.gouv.fr
csn-lyon.jdc.fct@intradef.gouv.fr

CHAL : Centre Hospitalier Alpes-Léman
Site de Contamine-sur-Arve: 04 50 82 20 00

CHANGE : Centre Hospitalier Annecy Genevois

(Site de St Julien-en-Genevois) : 04 50 49 65 65

Hôpital Privé Pays de Savoie Annemasse:

08 90 10 71 24

Hôpital Cantonal Genève : +41 22 372 33 11

Hôpital de la Tour à Meyrin : +41 22 719 61 11

Maison Médicale de Garde du Pays de Gex :

Lieu unique pour recevoir les consultations de garde de Médecine Générale le samedi et dimanche.

Toujours appeler le 15 qui vous dirigera au préalable.

Consultations sur RDV.

Caisse d'Allocations Familiales (CAF) :

Cité administrative Simone Veil

62, rue de Genève

01630 Saint Genis Pouilly

Sur RDV au 0810 25 01 10

Conseils juridiques gratuits :

(CIDF-CDAD-ADIL-avocat-conciliateur de justice)

Sur RDV au 04 50 41 35 86

Caisse Primaire d'Assurance Maladie : 36 46

SITE DE L'AGGLO : paysdegexagglo.fr puis accueil et faites votre choix

RECYCLAGE : www.sidefage.fr

Horloge parlante : 3699

Renseignement Centrale téléphonique de l'aéroport de Genève : 00 41 0 900 57 15 00

ENGINS MOTORISÉS & BRUYANTS

(tondeuses, taille-haies, tronçonneuses, motos, quads...)

Pour le bien-être de tous, veuillez respecter ces horaires

Lun.-ven. 8h00-12h00 14h00-19h30

Samedi 9h00-12h00 15h00-19h00

Dimanche et jours fériés 10h00-12h00

HAUTEUR DES HAIES

Les haies ne dépassant pas 2 mètres de hauteur peuvent être plantées jusqu'à 50 cm de la limite de propriété, celles au-delà de 2 mètres, à une distance d'au moins deux mètres de la limite séparative. Le propriétaire se doit d'entretenir sa haie et autres végétaux.

S'agissant de haies ou végétaux longeant le domaine public, en cas de carence du propriétaire, l'élagage peut être confié à une entreprise aux frais du propriétaire.

FEUX

Les feux intempestifs, les feux de branchages, d'herbes et de feuilles sont strictement interdits par l'article 84 du Règlement Sanitaire Départemental. Le non-respect des dispositions du RSD expose le contrevenant à une amende de 3e classe, pouvant s'élever au maximum à 450 €. **Ayez recours aux déchèteries et au compostage.**

De même, les feux de déchets ménagers, d'hydrocarbures, de pneus, de matières plastiques sont strictement interdits. Les déchèteries sont maintenant équipées pour recevoir ces matériaux.

Par contre les déchets ménagers sont à déposer obligatoirement et exclusivement dans les containers des habitations.

Le Petit Challaisien est publié par la commune de Challex

Directeur de publication : Monsieur le Maire

Rédaction : Commission Communication / Comité de lecture

Impression : Piétri (Gex)

Distribution : Service de la commune

Tirage : 750 exemplaires

Le Petit Challaisien est distribué à l'ensemble des habitants. Il est également disponible sur le site Internet de la commune www.challex.fr

Pour le prochain numéro du Petit Challaisien de décembre, merci de transmettre vos articles par courrier électronique à

lepetitchallaisien@challex.fr

au plus tard le :

mardi 10 novembre 2020

Mot du maire



Chères Challaisiennes, chers Challaisiens,

Vous avez pu constater que bon nombre de travaux de voirie sont en cours : transformation du réseau d'assainissement, élagage des rues et des chemins communaux. Ces activités occasionnent quelques désagréments et nous nous en excusons. Le chantier de la route de la Plaine est suspendu momentanément en raison de la fermeture du pont de Pougny, Chancy.

Début novembre, le déplacement d'un poteau d'incendie autour de la place du Poizat nécessitera la fermeture momentanée de la rue St Maurice et du haut de la rue des Fontanettes.

Pour ce qui est de la circulation, nous faisons appel au civisme de chacun concernant la vitesse et le stationnement. Nous avons pu constater des comportements dangereux, voire inconscients de certains automobilistes challaisiens ou transfrontaliers circulant à vive allure, et ne respectant pas ou très peu la signalisation en place.

La sécurité a toujours été problématique au sein de notre village et la commission voirie est à pied d'œuvre pour trouver des solutions. Mais nous ne manquerons pas de demander à la gendarmerie d'intervenir pour sensibiliser la population et verbaliser si le besoin s'en fait sentir.

Nous vivons actuellement une période de psychose avec une évolution chaque semaine des protocoles sanitaires.

J'aimerais remercier toutes nos associations pour le respect des règles sanitaires et je comprends leur frustration de ne pouvoir organiser en toute sérénité leurs manifestations.

Je ne manquerai pas d'avoir une pensée pour Mr Paty, professeur d'histoire, assassiné par un fanatique religieux et pour toutes les personnes et amis qui nous ont quittés récemment.

Cordialement.

Le Maire

Claude Chappuis



RESUME DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 septembre 2020

Les membres du conseil municipal de la Commune de Challex se sont réunis à 20 heures à la salle Jean-Antoine LÉPINE .

Présents :

Claude CHAPPUIS, Jocelyne BLAZER, Francesca DONELLI, Christian PERA, Françoise PERROUX, Stéphane BRUCKERT, Franck BOUGREAU, Michel PETER, Brigitte FLEURY, Nicolas PEREZ, Christophe DALMAIS, Laurent BONOLA, Laurence MOISSONNIER, Aline HOFER FAVRE

Absent représenté :

Eloïse VERNAY a donné pouvoir à Francesca DONELLI

Absent : David PERAY démissionnaire

Secrétaire de séance : Aline HOFER FAVRE

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20h15 et constate que le quorum est atteint.

En préambule, à la suite de la démission de David PERAY, Monsieur le Maire remercie Michel PETER d'avoir rejoint l'équipe du conseil municipal et espère qu'il va trouver sa place.

Monsieur le Maire, avant d'aborder les points annoncés à l'ordre du jour, fait un aparté afin de s'excuser auprès de M. Michel PETER, pour la non-transmission des projets de délibérations en même temps que la convocation. Il explique qu'il souhaite que tout le monde puisse être informé au moins 6 jours avant le conseil, des sujets qui seront abordés. Malheureusement, le manque d'effectifs, le surcroît de travail et la crise sanitaire ont engendré un retard manifeste dans le travail.

Aussi, Monsieur le Maire se veut optimiste et compte beaucoup sur le futur engagement, de Madame Nathalie SALMON, à compter du 1^{er} octobre prochain. Parée d'une solide expérience, elle complètera le service administratif sur le poste de secrétaire de mairie en qualité de rédactrice.

Elle épaulera l'équipe actuelle en gérant les ressources humaines, les réunions du conseil municipal, les délibérations, le budget, la communication... entre autres, et interviendra également en soutien du Maire et de ses adjoints.

Monsieur le Maire rappelle brièvement le travail de Mesdames Sérap ELMA, Mylène BONOLA ainsi que Mme Alexandra MATHIS, venue en renfort notamment en comptabilité pour compenser le mi-temps thérapeutique de Mme Serap ELMA et pour le retard accumulé en urbanisme. Monsieur le Maire relève qu'il y a beaucoup de travail au niveau de l'état civil. Ceci découle du fait que notre commune a disposé d'une maternité jusqu'en 1966, donc beaucoup de demandes de la part des notaires. D'autre part, beaucoup d'actes de décès sont à établir en raison de la présence de la Maison de retraite « les Cyclamens » sur notre commune.

Enfin, les mauvaises expériences du passé ont motivé le choix de ne pas engager une personne sur un grade de catégorie A (cadre).

Approbation du compte rendu de la séance du 06 juillet 2020

Le compte rendu du 6 juillet 2020 est approuvé par le Conseil, après quelques modifications.

Délibération n°37-2020

Objet : Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID)

Monsieur le Maire explique que nous avons reçu un courrier de Pays de Gex Agglo, nous demandant de proposer 2 commissaires pour siéger à la CIID.

Plusieurs réflexions sont faites sur les enjeux et les répercussions de ce transfert de compétence à l'agglo et l'importance de siéger.

Vu l'article 1650 A du Code Général des impôts, Monsieur le Maire, Claude CHAPPUIS propose sa candidature ainsi que Madame Brigitte FLEURY.

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité.

Délibération n°38-2020

Objet : Commission de contrôle des listes électorales, désignation d'un conseiller municipal

Dans le cadre du transfert des compétences de l'ancienne commission administrative au Maire par la Loi n°2016-1048 du 1^{er} août 2016, le législateur a créé une commission de contrôle dans chaque commune .

Il est proposé au Conseil municipal d'élire un conseiller, Monsieur Christian PERA, pour remplacer M. Denis RAQUIN, élu sortant.

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité.

Délibération n°39-2020

Objet : Composition de la Commission Marché à Procédure Adaptée (MAPA).

A la suite de la démission de Monsieur David PERAY du Conseil municipal, il convient de réélire un suppléant.

Il est proposé au Conseil municipal d'élire un conseiller suppléant, Monsieur Michel PETER.

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité.

Délibération n°40-2020

Objet : Approbation de la convention de mise à disposition de la salle « ancienne poste » à l'Association YOGA AMRITA CHALLEX.

Dans le cadre du prêt de la salle « ancienne poste » à l'association YOGA AMRITA CHALLEX, il est proposé de mettre en place la signature d'une convention fixant les détails de l'utilisation et de la mise à disposition de cette salle.

La délibération est acceptée à l'unanimité après quelques modifications.

Délibération n°41-2020

Objet : Attribution de l'appartement 463B, rue de la Treille à un professeur.

Monsieur le Maire rappelle que l'appartement cité en objet est vacant depuis le départ d'un agent communal et informe que vu le retard et la rentrée scolaire, la personne est déjà dans le logement. Un état des lieux a été effectué.

Une enseignante affectée à l'école de Challex a demandé à bénéficier de ce logement : Madame Ludivine GIRY.

Monsieur le Maire propose de fixer le montant de l'occupation des lieux à 650 Euros, chauffage compris.

La délibération est acceptée à l'unanimité.

Délibération n°42-2020

Objet : Modification du tableau des emplois.

Annulation et remplacement la délibération n°16-2020 du 9 mars 2020.

Monsieur le Maire souligne que le tableau comportait des erreurs et que le précédent mandat n'a pas réactualisé le document.

Monsieur le Maire passe en revue les postes de chaque agent et donne les explications correspondantes.

Il mentionne que le poste de Responsable de Voirie reste ouvert et il reviendra sur ce sujet prochainement.

Il évoque que cet été, vu le contexte particulier, il n'y a pas eu d'emploi jeune. Par conséquent, Monsieur Laurent CHATAL est venu renforcer le service technique.

D'autre part, 2 postes d'adjoints techniques doivent être créés au périscolaire: le premier à la suite de l'arrêt maladie d'un agent, et le deuxième sur un poste d'ATSEM en attendant que l'agent obtienne le concours d'ATSEM.

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité.

Délibération n°43-2020

Objet : Annulation et remplacement de la délibération n°10-2019 – Modification de la valeur des chèques déjeuners.

Monsieur le Maire informe qu'une erreur dans la délibération 10-2019, du 08 avril 2019 a été relevée au niveau des chiffres, soit le montant de la part employeur 5,63€ et non 5,52€.

Monsieur le Maire explique que dans le cadre de son action sociale envers son personnel, la commune participe à l'achat de titres de restauration auprès de la Société des Chèques déjeuners.

Un nouveau plafond d'exonération ayant été fixé en 2019, Monsieur le Maire propose d'augmenter la valeur des chèques déjeuners.

La part employeur passerait de 5,36€ à 5,63€. La charge pour l'employé resterait la même et le chèque déjeuner serait de 9,20€.

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité.

Délibération n°44-2020

Objet : Désignation d'un représentant et d'un suppléant pour représenter la commune de Challex au sein du Comité Technique de la Régie des Eaux Gessiennes.

Monsieur le Maire, Claude CHAPPUIS est désigné pour représenter la commune de Challex au sein du Comité Technique de la Régie des Eaux Gessiennes, en qualité de membre titulaire et Madame Aline HOFER FAVRE, en qualité de membre suppléante.

Après délibération, le Conseil approuve à l'unanimité.



Municipalité

Rapport des commissions

Finances

Il n'y a pas eu de réunion agendée car pour le moment pas de modification du budget adopté. Jusqu'à ce jour, 113'000 € dépensés. Des travaux sont prévus dans l'appartement au-dessus de l'ancienne poste. Actuellement, on continue de rembourser l'argent emprunté pour la Halle et la Salle Jean-Antoine Lépine car le remboursement anticipé est défavorable à cause du taux appliqué pour un éventuel remboursement par anticipation. Christophe DALMAIS demande aux commissions concernées de préparer des dossiers estimatifs (voirie, aires de jeux, sécurité routière...) afin de prévoir le budget de l'année prochaine.

Personnel

Service administratif

Arrivée de Madame Nathalie SALMON le 1^{er} octobre 2020 sur le poste de secrétaire de mairie.

Périscolaire et Entretien

En février 2021, départ en retraite de Madame Régine CHARVET, qui est actuellement en arrêt de travail.

Engagement de Madame Josefa FRUCTUOSO pour remplacer partiellement Mme Régine CHARVET.

Départ d'Allison ANSART donc il manque, une personne pour le périscolaire (restaurant scolaire, ménage...).

Services Techniques

Actuellement, 3 personnes : Monsieur Jonathan CHARVET, Monsieur Fabrice BENZ et Monsieur Laurent CHATAL. On doit étudier comment réorganiser le service car beaucoup de travail en retard (COVID-19, vacances...).

La commune doit être entretenue et les chemins ont été délaissés depuis plusieurs années d'où l'intervention d'une entreprise pour l'élagage des arbres notamment au bois de Roulave.

Inscription de 10 employés par l'ancien conseil à une formation de premiers secours, dispensée par la Croix Rouge le 19 octobre 2020.

Voirie

Pose de « rustines » sur la Route de Marongy afin de combler les ornières et trous pour parer au plus urgent. Nous sommes en attente d'un devis pour la Route de Mucelle, côté Pougny car elle est également en très mauvais état.

La rue des Ecoles a été goudronnée, une modification de marquage concernant les places de parkings, va être apportée afin de faciliter la circulation.

Les Rues du Château et des Fontanettes n'ont pas été oubliées, il faut utiliser un autre procédé donc ce sera fait ultérieurement.

La citerne de 80'000 litres a été vidée afin de prévoir sa réparation et remettre en fonction une fontaine rue des Fontanettes.

Le souhait est de conserver ce qu'avaient fait les anciens et donc d'éviter de brancher la fontaine en direct. L'éclairage public est censé fonctionner partout mais on attend les premières pluies pour voir si le problème persiste à Mucelle.

Michel PETER demande s'il faudra rediscuter de l'éventuelle extinction des lumières pour des raisons économiques et écologiques.

Concernant l'essai effectué dans le quartier de Mucelle, il n'a pas eu l'effet escompté très peu apprécié et impossible de chiffrer les réelles économies donc à reprendre.

Bâtiments

Au local foot, le réseau d'eau chaude a été repris à la suite des différents problèmes rencontrés depuis plusieurs années.

Il faudra aussi réfléchir à une nouvelle énergie car le mazout est fossile. Le sujet des panneaux solaires est abordé pour faire des économies. Le contrat souscrit par la commune ne permet pas de consommer l'électricité produite, elle est réinjectée dans le circuit.

Le déplacement de la borne à incendie qui est sur l'expropriété Monsieur FERROLLIET doit être mise sur le domaine public et le coût est estimé à environ 6000 €.

La réfection de l'appartement au-dessus de l'ancienne poste est prévue.

Des travaux de remise en état sont également nécessaires dans l'église.

Révision des toilettes dans l'école, malfaçons constatées au niveau des robinets, les entreprises doivent être sollicitées.

Installation d'un lavabo sans contact.

Urbanisme

Les circonstances de la prise de mandat et fonction sont rappelées, pour expliquer le retard du traitement des dossiers. A l'arrivée du nouveau conseil municipal, il y avait un reliquat de dossiers non traités ou partiellement. A la suite de l'épidémie de Covid-19, un arrêté a indiqué un effet suspensif avec pour date une échéance précise puis finalement, le délai a été raccourci ce qui a donné lieu à l'approbation de permis de manière tacite.

La DDT nous a relancés concernant des mises à jour auprès de leur service.

Un récapitulatif du nombre de permis de construire, DP et DIA délivrés est énuméré mais vu la quantité, il est décidé par l'ensemble du conseil de joindre les tableaux au présent compte rendu.

Municipalité

Numéro de dossier et date de dépôt	Demandeur	Décision	Nature des travaux
DP00107820B0001 le 09/01/2020	M. DE KETELAERE	FAVORABLE	Piscine plein air 8X4 avec margelle ton pierre.
DP00107820B0002 le 16/01/2020	M. LOVULLO	FAVORABLE	Pose d'une marquise en tuile au-dessus de la porte du garage.
DP00107820B0005 le 21/01/2020	M. GREEN PLANET	FAVORABLE	Installation de 30m ² de panneaux photovoltaïques en toiture.
DP00107820B0006 le 21/01/2020	M. ROUSSET		Piscine 40.20m ² .
DP00107820B0007 le 30/01/2020	M. PHILIPON	FAVORABLE	Création d'un abris voiture.
DP00107820B0008 le 04/02/2020	M. GALLINEAU	FAVORABLE	Peinture de l'ensemble des volets en bleu à la place de la lasure marron. Changement de la porte de l'atelier par une porte vitrée en pvc blanc. Changement des fenêtres de l'atelier en blanc. Destruction d'un mur se trouvant sous l'escalier extérieur. Création d'une bordurette en limite de propriété pour retenir les graviers. Pose d'un nez de fenêtre.
DP00107820B0009 le 11/02/2020	Mme LLEDO	FAVORABLE	Clôture.
DP00107820B0010 le 25/02/2020	M. MURAT	FAVORABLE	Remplacement du garde de corps en bois par un métallique RAL 7016 identique aux fenêtres, composé de tôle ajourée et deux lisses ainsi qu'une main courante en fer plat. Hauteur identique à l'ancienne.
DP00107820B0011 le 23/04/2020	M. HUDSON	FAVORABLE	Clôture en bois.
DP00107820B0012 le 23/04/2020	M. BLAZER BELTRAN	FAVORABLE	Remplacement d'une haie végétale par une murette + panneaux de bois.
DP00107820B0013 le 06/05/2020	M. SIBUT	FAVORABLE	Installation de panneaux photovoltaïques.
DP00107820B0014 le 07/05/2020	M. ROBIN	FAVORABLE	Ouverture de fenêtre de toit - (x4).
DP00107820B0015 le 14/05/2020	M. VANHUYNEGEM	FAVORABLE	Agrandissement de terrasse existante et agrandissement d'ouvertures de fenêtres existantes.
DP00107820B0016 le 29/05/2020	M. BONTRON	FAVORABLE	Agrandissement balcon existant.
DP00107820B0017 le 29/05/2020	M. HOFER	FAVORABLE	Extension d'habitation principale.

Municipalité

DP00107820B0018 le 04/06/2020	M. GALLINEAU	DEFAVORABLE FAVORABLE *	Nivellement du terrain par la construction d'un ensemble de murs de soutènement avec finitions agencement de galets:- un en contrebas d'une hauteur max de 1m70- un en contrehaut d'une hauteur max de 2m70 entre les parcelles section B 1772 et section B 1273.
DP00107820B0019 le 16/06/2020	M. THIBERT	FAVORABLE	Pose de deux fenêtres de toit.
DP00107820B0020 le 18/06/2020	M. GACHET	FAVORABLE	Modification DP00107819B0032 : clôture et portail.
DP00107820B0021 le 25/06/2020	M. GONZALEZ	FAVORABLE	Installation d'une pergola bioclimatique dimensions 395 x 350 cm. Coloris monochrome texturé blanc 9019. Module adossé contre la façade.
DP00107820B0022 le 02/07/2020	M. TRUCHET	TACITE	Construction d'un auvent en Aluminium.
DP00107820B0023 le 06/07/2020	M. RENAUD	FAVORABLE	Clôture séparative autour du terrain.
DP00107820B0024 le 07/07/2020	M. ORUN	DEFAVORABLE	Agrandissement de 2 fenêtres existantes sur le plan + réduction d'une fenêtre + rajout d'une porte au garage donnant accès sur la terrasse + clôture autour de la maison.
DP00107820B0025 le 17/07/2020	M. MURAT	FAVORABLE	Montage d'un abri de jardin en épicéa.
DP00107820B0026 le 28/07/2020	ABC ENERGIES	FAVORABLE	Panneaux photovoltaïques.
DP00107820B0027 le 03/08/2020	M. ROBIN	FAVORABLE	Ouverture de fenêtre de toit (5x).
DP00107820B0028 le 01/09/2020	M. DURAND	FAVORABLE	Changement des tuiles de toit pour uniformiser la maison suite aux travaux de réfection.
DP00107820B0029 le 02/09/2020	M. MAURIN	FAVORABLE	Installation d'une clôture.
Numéro de dossier et date de dépôt	Demandeur	Décision	Nature des travaux
PC20B0001 le 21/01/2020	M. THEVENON	FAVORABLE	Création de niveaux supplémentaires dans l'existant.
PC20B0002 le 31/01/2020	M. MENDES DA SILVA / HELDER	ACCORD TACITE	Nouvelle construction Maison individuelle.
PC20B0003 le 04/02/2020	M. VANHEES	FAVORABLE	Réhabilitation bâtiment en habitation principale avec extension.
PC20B0004 le 25/02/2020	M. PALMA ODIN	ACCORD TACITE	Nouvelle construction Maison individuelle.

Municipalité

Associations / Communication

Madame Sandrine BAERISWYL et Monsieur Michel PETER sont remerciés pour leur choix d'intégrer le comité de lecture du « Petit Challaisien ».

Il est demandé si de nouvelles rubriques pourraient intégrer le journal local ou le site genre « animaux perdus... ». La présentation du Petit Challaisien va être retravaillée donc ce n'est pas exclu. Aussi, l'adresse mail est rappelée car il y a eu un souci avec un message « des Bourrus ». Pour rappel:

lepetitchallaisien@challex.fr

Il est signalé que des problèmes au niveau de la visualisation du site Web de la commune sont rencontrés si la consultation s'effectue avec certains Smartphones. Le CRI va être avisé afin de trouver une solution car pour le moment le site est gratuit.

L'explication concernant l'attribution de la salle de l'ancienne poste à l'Association Yoga Amrita Challex est donnée. Un problème de configuration de la Challaisienne rendait impossible l'accès aux toilettes pour d'autres associations que l'AGC et l'AJLC.

Le 08 octobre 2020, une rencontre sera organisée avec les élus et les associations, en limitant leur représentation à 2 personnes afin de limiter les risques. Vu la conjoncture actuelle et les incertitudes, beaucoup de demandes de la part des associations: du cas par cas est appliqué.

Le 13 octobre 2020, réunion pour le planning des salles et calendrier des fêtes. La gratuité de la mise à disposition des salles est évoquée et Monsieur Le Maire souligne que la commune octroie déjà gratuitement la salle en cas de verrée à l'issue d'une sépulture et souhaite reparler de tout ça en réunion Maire/adjoints.

Pour le Foot, il y a des devis en cours pour la herse, l'éclairage via des LED. Sinon, la commune va fournir la peinture au comité qui se chargera de repeindre la buvette.

Education

Mise en place du rétroprojecteur ainsi que des tablettes interactives.

Devis en cours pour replanter un platane dans la cour de l'école et également en attente des plans des réseaux.

Attente d'un créneau horaire pour la piscine de Saint Genis mais actuellement toujours un partenariat avec celle de Chancy.

Manque de personnel pour la distribution des repas le midi à la cantine périscolaire mais des parents ont répondu présents pour le moment.

L'achat de 3 ou 4 poules a été fait et le poulailler a été construit par Monsieur Patrice NABAFFA.

L'estimation des aires de jeux à installer, en périphérie de la salle Jean-Antoine Lépine, s'élève à environ 30'000 €. Ce coût concerne seulement les structures sans compter le revêtement du sol.

CCAS

En raison du souhait de la maison de retraite « Les Cyclamens » de ne plus être prestataire des repas en portage aux personnes âgées ou convalescentes, il a été décidé de signer une convention avec BOURG TRAITTEUR à compter du 28 septembre 2020. BOURG TRAITTEUR est déjà fournisseur des repas de l'école et ils seront livrés en même temps. Ensuite, un employé communal se chargera d'effectuer la livraison à domicile comme c'est déjà le cas.

BOURG TRAITTEUR s'engage à fournir les repas pour la semaine pour un montant de 7,12€/repas et 1,21€ supplémentaire pour le bol de soupe si les personnes le demandent.

Affaires intercommunales

A la Suite de l'élection de Monsieur DUNAND à la présidence de Pays-de-Gex Agglo, une réunion a eu lieu afin de prétendre à des subventions, à hauteur de 20'000 €, financées par la Région, (aménagement des voies cyclables, groupe scolaire...).

On avisera en fonction de l'orientation que l'on souhaite prendre et des projets qui seront décidés.

Monsieur le Maire, Claude Chappuis a été nommé suppléant à la commission des appels d'offres de Pays-de-Gex Agglo.

Il a été désigné pour siéger au Conseil d'Administration de la Régie des Eaux.

Il souhaite rester proche de la commission qui traitera « les Déchets ».

Enfin, il aurait préféré que les candidats soient plus proches du monde rural car le conseil communautaire est essentiellement représenté par des gros pôles d'agglomérations importantes.

Pour conclure, un tour de table est organisé :

- Devis pour l'entretien du cimetière à l'étude
- Plusieurs plaintes par courrier ou courriels sont évoquées concernant le bruit des motos, les produits phytosanitaires utilisés dans les vignes
- Un nettoyage de la commune par les citoyens suggéré
- Problèmes récurrents de stationnement
- Problème d'ambrosie : certains ne font pas le nécessaire

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h40.

Mairie de Challex

Commémoration du 102ème anniversaire de l'Armistice du lundi 11 novembre 1918 **"sous réserve de la réglementation liée à la Covid-19"**

La commémoration du 102^{ème} anniversaire de l'Armistice, le mercredi 11 novembre 2020 et l'hommage rendu aux morts pour la France de toutes les guerres se fera sans public.

Le bleuet de France, insigne national de mémoire et de solidarité, sera proposé à la générosité publique. Son objectif est de financer les œuvres sociales qui viennent en aide aux anciens combattants, veuves de guerre, pupilles de la Nation, soldats blessés en opération de maintien de la paix, victimes du terrorisme.

INFORMATION CORONAVIRUS **COVID-19**

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique
- Porter correctement un masque quand la distance ne peut pas être respectée et dans les lieux où cela est obligatoire
- Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres
- Limiter au maximum ses contacts sociaux (6 maximum)
- Eviter de se toucher le visage
- Aérer les pièces 10 minutes, 3 fois par jour
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Utiliser les outils numériques (TousAntiCovid)

[GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS](https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus) 0 800 130 000 (appel gratuit)



M. Jean-Claude BERSET, né à Briey (Meurthe-et-Moselle) le 20 juin 1939, décédé à Challex le 1^{er} octobre 2020.

Guy PILLON né à Bourg-Saint-Maurice le 8 octobre 1950, décédé à Epagny Metz-Tessy le 15 octobre 2020.

HOMMAGE

Guy PILLON



Guy est né à Bourg St Maurice le 8 octobre 1950.

A cette époque, son papa Marcel travaillait sur le barrage de Tignes. Ensuite, la famille est partie habiter dans le sud de la France où il a fait toute sa scolarité, entre-autres à Aix en Provence, en section BTP.

Toute la famille est revenue à Challex en 1967. Il a d'abord travaillé avec son oncle et parrain, Robert puis plus tard avec son Papa dans l'entreprise familiale PILLON.

Il a fait son armée en Allemagne, dans la même caserne où Johnny Hallyday, son idole, avait fait son armée.

En 1976 il s'est marié avec Nicole, en 1977 naissait Marilyne, puis en 1984 naissait Julie.

Très impliqué dans la vie associative, il a joué au foot, milieu de terrain et a fait longtemps partie du bureau de l'USC. Sa passion pour le ski l'a mené à gérer « Les mercredis de neige » pour les enfants de l'école de Challex et Péron pendant de longues années. Il a pratiqué le tennis avec le TCMC et plus tard, il a joué à la pétanque, jeu que toute la famille Pillon pratiquait.

Mais malheureusement ces bonnes années ont été ternies par le décès brutal de Nicole, son épouse en janvier 2001. Très éprouvé, son moral est revenu peu à peu, ses filles ont fondé une famille avec Mario et Gaëtan et surtout avec à la naissance de ses petits-enfants, Evan, Alban et Zoé la petite dernière.

Son dernier emploi, avant la retraite, a été comme agent d'entretien, de longues années, à la maison de retraite « les cyclamens » où il a gardé de nombreux collègues de travail.

Il y quelques années il avait acheté une Simca Rallye jaune. En créant le groupe de vieilles voitures « Auto Retro » il a su regrouper les passionnés de ces voitures et organiser de jolies virées une ou deux fois dans l'année.



Cet été 2020 son état de santé s'est dégradé. Le 13 septembre, il est parti en urgence à l'hôpital, son état général n'était pas bon. Le 15 octobre son cœur s'est arrêté de battre, dans son sommeil.

Aujourd'hui il nous faut accepter son départ inattendu, garder en nous, notre passé, nos histoires, nos souvenirs. Il a rejoint Nicole, son épouse, ses parents Rica et Marcel, son frère Christian, où il repose certainement dans un pays sans douleur.



Vie associative

Association de Gymnastique de Challex



Assemblée Générale

Le comité de l'Association de Gymnastique de Challex remercie les adhérents qui ont assisté à l'Assemblée Générale du mardi 6 octobre, ainsi qu'à tous les adhérents qui ont laissé un pouvoir pour que l'Assemblée puisse être validée. Merci aussi aux membres de la Mairie pour leur participation à cette Assemblée ainsi que pour leur soutien.

Cours

Après une petite pause bien méritée pendant les vacances de la Toussaint, nous retrouvons Marjorie, Elodie et Xavier, nos moniteurs de sport dans la joie et la bonne humeur dès le mardi 2 novembre.

Il nous reste encore quelques places dans certains cours, la plupart étant complets. Nous sommes ravis d'avoir autant d'adhérents cette année.

Vous pouvez nous joindre par mail pour toutes demandes : gym.challex@gmail.com

Bibliothèque municipale Point Virgule



Le manque de bénévoles nous oblige malheureusement à poursuivre la fermeture de la bibliothèque les vendredis.

RAPPEL DE NOS NOUVEAUX HORAIRES

**Tous les mercredis de 16h00 à 19h00
(y compris vacances scolaires)**

Les nouveautés proposées en novembre

Romans

- « Buveurs de vent » - Franck Bouysse
- « Là d'où je viens a disparu » - Guillaume Poix
- « Les Graciées » - Kiran Millwood Hargrave
- « Liv Maria » - Julia Kerninon
- « Histoires de la nuit » - Laurent Mauvignier
- « Une chance sur un milliard » - Gilles Legardinier

Romans policiers

- « Ce lien entre nous » - David Joy
- « Le monde des Abberley » - Robert Goddard

Bandes dessinées adultes

- « Tomahawk » - Prugne/Odin
- « Deux passantes dans la nuit » - T1 - Leconte/Tonnerre/Coutelis
- « La patrie des frères Werner » - Collin/Goethals
- « Kent State » - Derf Backderf

Romans jeunes

- « Kinra girls » - T2 et T3 - Moka
- « Tom Gates » - T13 - Pichon
- « L'école des souris » - Boutavant

Bandes dessinées jeunes

- « Le temps des mitaines » - T1-T2 - Clément/Montel
- « Le monde de Milo » - T2
- « Les Mythics » - T5
- « Boogy Rana » - T2

Recherche bénévoles pour la bibliothèque municipale

La bibliothèque municipale recherche des bénévoles afin de renforcer l'équipe existante pour les permanences, les actions et les animations destinées au public adulte et jeune. Dans l'idéal, ces personnes seront disponibles et prêtes à s'investir activement dans la vie de la bibliothèque.

Prendre contact en envoyant un message à :

bibliochallex@gmail.com

ou en appelant le **06 11 45 04 89**

Poivre & Sel



Nous poursuivons nos rencontres mensuelles, en nous efforçant de les rendre agréables, tout en respectant les précautions nécessaires. Nous nous retrouverons donc :

MARDI 10 novembre dès 11h.00

Salle St-Maurice

Avec un repas local : LE BOTATO

Après le repas nous animerons un loto. La participation demandée est de 12 €.

Vous voudrez bien vous inscrire auprès de Claudine Bosteels: claudine.bosteels@gmail.com

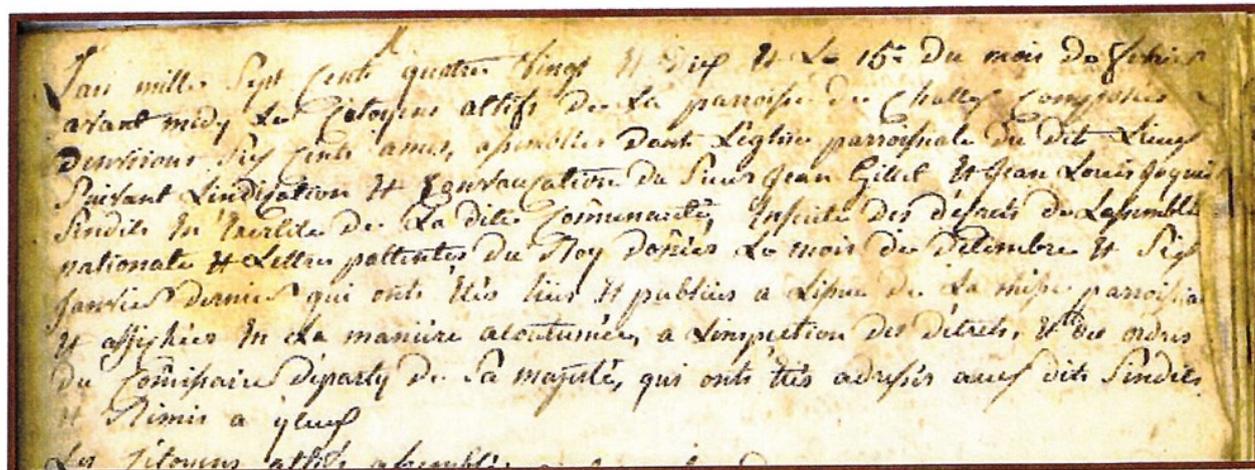
Tél. **04 50 56 33 86**, au plus tard le jeudi 5 novembre.

Au plaisir de vivre cette nouvelle rencontre,

Pour l'association, Eliane DALLEMAGNE

PS: N'oubliez pas l'Assemblée Générale de Poivre et Sel le MARDI 3 NOVEMBRE à 18h. à la Salle Jean-Antoine Lépine.

Nous vous attendons tous très nombreux pour toujours faire vivre notre Association en respectant les règles sanitaires



Extrait du document fondateur de la commune de Challex en date du 15 février 1790

Archives municipales Extrait du

« Registre de la Municipalité de la paroisse de Challex ce pour 1790 »

« L'an mille Sept cent quatre vingt et dix et le 15^o du mois de février avant midi les citoyens actifs de la paroisse de Challex composée environ de six cents âmes, assemblés dans l'église paroissiale du dit lieu et suivant l'indication et convocation du sieur Jean Gillet et Jean Louis Jacquier siégeant en exercice de la dite communauté ensuite des décrets de l'Assemblée nationale et des lettres patentes du Roy données du mois de décembre et six janvier dernier qui ont été lues et publiées à l'issue de la messe paroissiale et affichées en la manière accoutumée, à l'inspection des décrets et des ordres du commissaire départi de sa Majesté qui ont été adressés au dit sieur syndic et remis à eux. »

Groupe histoire locale

Contacts : G. Dallemagne au : 04 50 59 10 37 ou
groupehistoire.cha@orange.fr

Toujours chercher, conserver, partager, participer, sensibiliser, valoriser.

**Vous aimez votre village natal ou d'adoption,
l'histoire sans être spécialiste : rejoignez-nous**

La Commune de Challex 230 ans d'existence

C'est en effet en 1790, le 15 février, suite aux décrets de l'Assemblée Nationale et aux lettres patentes de l'Assemblée Nationale et aux lettres patentes du Roi toujours en place, que fut instituée la commune de Challex lors d'une assemblée réunie dans l'église, le dimanche après la messe. Mais le suffrage universel n'a pas encore été décidé : ce sont 53 citoyens dits « actifs » âgés de plus de 25 ans, payant l'impôt qui vont voter, sur les « 600 âmes » que compte le village. L'assemblée doit élire par acclamations une municipalité composée d'un maire, cinq conseillers, un procureur et douze notables : tous prêtent serment de maintenir la Constitution du Royaume.

A suivre...

Nos publications en vente ou en souscription:

EN VENTE

« Vous avez dit frontières ? »

A la bibliothèque (réservé aux abonnés 10€)

Par chèque uniquement à l'ordre de Point-Virgule

A la boulangerie « La Miette »

(public non abonné 15€)

Tous moyens de paiement

Et toujours

PARTICIPEZ A NOS PROGRAMMES

Dictionnaire challaisien illustré (G. Dallemagne),

Toponymie (Arnold Uijttewaal)

AIDEZ-NOUS POUR LES TRAVAUX PRATIQUES

(RECHERCHE, NUMERISATION, ...)

FAITES NOUS PART DE VOS IDEES, DE VOS DECOUVERTES, DE VOS SOUHAITS ...

Vie associative

Union Nationale des Combattants



Contact : G. Dallemagne 04 50 59 10 37
dallemagne.georges@wanadoo.fr



11 novembre anniversaire de l'armistice de 1918 Hommage à tous les Morts pour la France



Les commémorations n'ont pas pour objet de glorifier la guerre mais au contraire la Paix que l'on sait si fragile. Cela aussi fait partie du rôle des associations d'Anciens Combattants : appeler sans cesse à la Paix et la Réconciliation.

Quelles que soient les modalités de la prochaine commémoration, que chacun ait une pensée pour ceux qui ont laissé leur vie dans les nombreux conflits qu'a connus la France et apporte sa pierre à l'édification de la paix et du vivre ensemble.

Pour le programme du 11 novembre 2020 se reporter à l'avis de la mairie .

La Pétanque



La Pétanque Challaisienne tiendra son Assemblée Générale le jeudi 19 novembre à 20h00 à la salle Jean-Antoine Lépine .



La Campanella



C'est le moment !

Il y a des moments pour franchir le pas et ouvrir des portes. Nous espérons faire coïncider notre souhait avec celui non encore vraiment formulé de messieurs pour qu'ils rejoignent les pupitres ténors et basses de notre groupe vocal.

Nous souhaiterions que des voix masculines viennent étoffer et équilibrer notre chœur à 4 voix mixtes. Si vous aimez chanter, laissez-vous tenter par cette activité qui permet d'évacuer le stress, d'améliorer les capacités respiratoires et de fournir un effort contribuant à synchroniser son énergie à celle des autres en vivant des défis et des bienfaits. C'est à la fois sportif et intellectuel, personnel et collectif !

Lors des répétitions, nous partageons des moments de travail très sérieux dans une bonne humeur ambiante, des moments d'écoute des autres, de belles émotions et satisfactions lorsque l'assemblage des voix par notre Cheffe donne forme à un chant harmonieux. Nous vous invitons à venir tenter cette aventure artistique et humaine qui vous permettra de visiter principalement des contrées modernes.

Notre Assemblée Générale ordinaire se tiendra à la salle Jean-Antoine Lépine le mercredi 18 novembre à 18h45. Vous y découvrirez notre vie de sociétaires et nos projets et vous rencontrerez notre cheffe de chœur et les membres qui, rappelons-le, ne sont pas des chanteurs professionnels mais des personnes que le chant choral passionne.

Pour plus de renseignement: www.lacampanella.fr

La Campanella,

Vie associative

Association jeunes, loisirs et culture



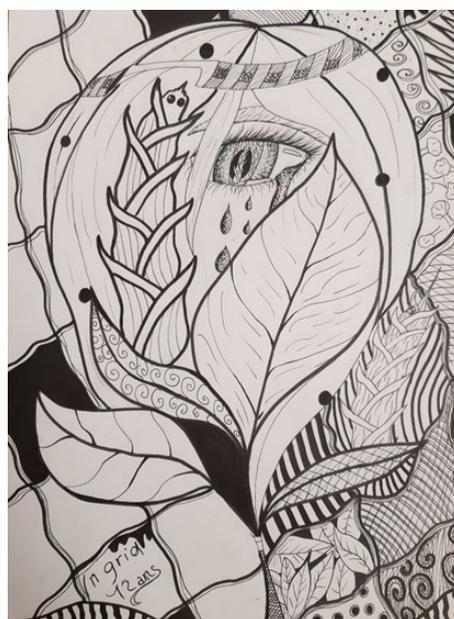
Bonjour à tous,

Notre Atelier de dessin et de peinture a repris son chemin et ... bonne nouvelle !

Cette année le PEDIBUS est possible pour récupérer les enfants de 5 à 8 ans à l'école de Challex pour le cours des petits à 17h. Nous nous retrouvons comme d'habitude les jeudis à la Maison des sociétés et vous pouvez toujours nous rejoindre.

- 9h30 pour les adultes (2h)
- 17h pour les 5 à 8 ans
- 18h pour les 9 à 11 ans
- 19h pour les 12 ans + (1h30)

Pour vos questions contactez Ludmila Chafranova-Beyer au **06 16 06 33 99** ou lubeyer@yahoo.fr





C'est avec un grand regret que nous vous annonçons que l'édition 2020 du Marché de Noël du Sou des écoles ne verra pas le jour. C'est une décision lourde de conséquences et douloureuse pour nous. Ce choix est avant tout moral et consciencieux, s'avérant nécessaire face aux innombrables contraintes qui auraient nui au succès de cette si belle manifestation.

Nous avons tout de même de bonnes nouvelles à vous annoncer ! Afin d'honorer cet événement si précieux aux yeux de nos enfants, nous devons tout simplement réécrire l'histoire et réinventer la levée de fonds ! Nous vous rappelons que tous les bénéfices de nos manifestations sont reversés à l'Ecole de Challex afin que nos petits écoliers bénéficient davantage de sorties scolaires ludiques pour concrétiser les sujets abordés en classe.

Si une chose est certaine dans ce contexte si particulier c'est qu'avec le froid qui s'est installé :

In Tartiflette We Trust ☺

Nous vous proposons donc un repas à l'emporter qui se déroulera le dimanche 22 novembre 2020, de 10h à 12h à la salle Jean-Antoine Lépine.

Au menu : Tartiflette, dans sa version classique ou végétarienne (aux champignons), accompagnée d'un petit dessert au citron pour finir sur une note légère et sucrée.

Les plats sont à commander avant le 10 novembre 2020, par e-mail à l'adresse :

Menu Tartiflette + dessert

Part individuelle à 10€

Portion duo à 20€

Portion familiale (4 parts) à 30€

Menu Tartiflette végétarienne + dessert

Part individuelle à 10€

Portion duo à 20€

Portion familiale (4 parts) à 30€

sou.challex@gmail.com

Nous comptons sur votre soutien et nous vous assurons que tout sera préparé par nos soins dans le respect des normes sanitaires en vigueur.



L'équipe du Sou des écoles.

Vie à l'école



Le retour des gallinacés !

L'an dernier, notre école avait tenté l'expérience d'accueillir des poules, quatre exactement.

Via l'association Ecoloupoules, un petit poulailler avait été installé, nos 4 poules baptisées et de nombreux œufs furent récoltés !

Cette expérience était une vraie réussite, les enfants ayant la responsabilité de maintenir le poulailler propre, de ramasser les œufs, de nourrir les poules (avec des grains et les restes des repas de cantine)... et de les câliner ! A tour de rôle chaque classe s'occupait donc de ces différentes missions avec un vrai intérêt de la part des élèves.



Et puis, comme pour tout le monde, le Covid est venu chambouler un peu la vie de nos poulettes : durant la période de confinement, Françoise Martin, une de nos ATSEM, les avait gentiment accueillies chez elle, elles avaient ainsi tenu compagnie aux poules (et au coq...) que possédaient déjà Françoise et son mari.

Une fois que les élèves eurent tous retrouvé le chemin de l'école en juin, les poules sont revenues aussi parmi nous et puis ce fut très vite les grandes vacances...

Elles prirent alors leur quartier d'été chez la famille Grandjanny : un grand merci à Axelle, Thomas et leurs parents pour les avoir choyées et s'en être occupées durant l'été. Elles étaient en quelque sorte en « colonie de vacances », occupées à becqueter et caqueter avec les poules déjà résidentes chez leurs hôtes...

Mais Flocon, Astrid, Noisette et Pépita ne dérogent pas à la règle du retour à l'école : une fois la rentrée passée, nous avons eu le grand plaisir de les retrouver !



Elles ont ainsi pu prendre pleinement possession de leur poulailler flambant neuf : plus spacieux, mieux équipé et décoré : le grand luxe ! Un immense merci à M. Nabaffa et à son fils Arthur pour le temps passé à cette construction et ce de manière bénévole !



Nous poursuivons donc l'expérience avec joie, les poules sont heureuses, font de vrais festins, ont de l'espace pour se balader, et pondent quotidiennement !

Pour l'équipe enseignante, Stéphanie Coelho, directrice.

Vie à l'école

RECOLTE AUTOMNALE...

Ce vendredi 25 septembre, la classe de CM1/CM2 de Faustine Blanc et celle de CM2 de Stéphanie Coelho ont organisé une matinée cueillette... de déchets !!

Sponsorisées par une grande chaîne agro-alimentaire, les classes avaient reçu tout l'équipement nécessaire pour mettre en place une «matinée ramasse déchets » : sacs poubelles, gants et tee-shirts.

La météo nous fut même clémente et le soleil au rendez-vous ! C'est donc plein de bonne volonté que les élèves répartis en équipe, sous la responsabilité chacune d'un adulte, ont sillonné certains quartiers et rues du village, à la recherche du moindre déchet pas à sa place...

Et on peut dire (malheureusement) que la matinée fut fructueuse : des mégots à foison, des emballages de goûters et bonbons, des morceaux de plastique divers et variés, des restes de matériaux de chantier, des morceaux de verre et bouteilles entières, des canettes, des papiers...



Les petits nettoyeurs étaient eux-mêmes parfois bien alarmés d'avoir autant de choses à jeter...

Après 2 heures de nettoyage actif, rendez-vous pour toutes les équipes au stade pour une photo souvenir (je rappelle à toutes fins utiles que les enfants de moins de 11 ans ne sont pas concernés par le port du masque ni par des mesures particulières de distanciation, ce qui explique que cette photo est possible).

Certains enfants ont souhaité poursuivre ce travail avec leurs familles lors des balades dominicales notamment, en emportant à chaque fois avec eux un petit sac poubelle. C'est tout à leur honneur !



Toutefois l'adage « il vaut mieux prévenir que guérir » devrait aussi s'appliquer dans cette situation : si ces déchets étaient là, c'est que nous, adultes et enfants, les y avons laissés... À nous de changer nos façons de faire : nos rues, nos champs, nos bacs de fleurs ne sont pas des poubelles, à nous d'en prendre soin et d'adopter les bons gestes, pour que les matinées « ramasse déchets » ne soient plus !

Stéphanie Coelho, directrice



Pays de Gex
agglo

Vous cherchez un mode d'accueil pour votre enfant ?

Un seul numéro sur le Pays de Gex :

04 50 410 411

www.paysdegexagglo.fr/vos-demarches

Le Relais petite enfance du Pays de Gex vous
répond du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h



Communauté d'agglomération du Pays de Gex | 135 rue de Genève 01170 GEX
04 50 41 04 11 | relaispetiteenfance@paysdegexagglo.fr | www.paysdegexagglo.fr



Intercommunalité



Webinaire :

Tout sur le lombricompostage

Pas de jardin pour composter ? Pensez au lombricompostage !

Dans son engagement à sensibiliser et agir en faveur de la réduction des déchets, Pays de Gex Agglo organise le 18 novembre à 18h, une formation en ligne gratuite sur le lombricompostage. Des lombricomposteurs sont par la suite fournis aux participants.

Des moyens pour réduire les déchets

L'enjeu est de mettre à disposition des Gessiens des moyens concrets pour réduire leurs déchets végétaux. En limitant le recours à l'incinération, le lombricompostage permet de modérer son empreinte environnementale.

Infos pratiques

Les inscriptions sont obligatoires au **04 50 99 12 01** ou sur compostage@paysdegexagglo.fr

L'accès à la «salle» sera communiqué à l'issue.

Demandes de composteurs sur:

monservicedechets.com



JAZZ IN FORT L'ECLUSE Chez Voltaire

Multicolor Jazz

Jazz, Swing le 19 novembre à l'Orangerie du Château de Voltaire

Ces musiciens chevronnés, très actifs dans notre région et bien au-delà, jouent avec les couleurs et les rythmes du jazz en combinant les sons chaleureux de l'orgue « Hammond » à ceux de la guitare, du saxophone et des percussions. Le répertoire se compose d'une des inoubliables compositions de Duke Ellington et de Billy Strayhorn, son complice et de thèmes teintés de blues qui sauront vous enthousiasmer.

Musiciens: Jacques Ducrot, saxophone alto, clarinette | Louis Vaney, guitare | Philippe Martel, orgue | Valentin Martel, batterie, chant.

Pour de plus amples informations:

www.fortlecluse.fr.

Coût: 15 euros.



Formation entreprises : organiser ma communication

Les Lundis du Numérique continuent sur le Pays de Gex avec un atelier consacré à l'organisation de sa communication

Profitez des ateliers d'informations pour suivre l'évolution des outils numériques pour développer votre activité. Pendant 6 heures, un conseiller de la Chambre échange avec les participants et vous fait découvrir les bonnes pratiques et les bons outils pour être plus efficace avec le numérique.

Cette année, Pays de Gex Agglo et la CCI de l'Ain vous proposent 6 ateliers complémentaires sur les méthodes et outils pour rendre votre communication numérique efficace.

Ces ateliers sont gratuits. Le nombre de place est limité afin de favoriser les échanges lors de l'atelier.

En matinée de 9h-12h, avec prolongement des ateliers de 14-17h.

Pour la restauration du midi, nous tiendrons à votre disposition une liste des lieux de restauration ouverts le lundi à proximité.

Gratuit pour les entreprises du Pays de Gex.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE À:

Pays de Gex Agglo - Pôle économie - Technoparc
Auprès de Julien TAVERNIER au **04 74 32 13 00**

Le nombre de places sera limité afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Borne au Lion et Crêt de Chalam : la Résistance

Chalet Romans-Petit à la Borne au Lion



Aux confins des communes de Champfromier, Chézery-Forens et la Pesse, des départements de l'Ain et du Jura, des régions administratives Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté, se trouve la Borne au Lion alias Borne des Trois Empires.

J'ai rédigé cet entracte avec, notamment, l'appui de la brochure de l'association des « Amis de la Borne au Lion et du Crêt de Chalam » datant de 2018. C'est au cours d'une randonnée pédestre depuis Forens en direction du Crêt de Chalam (1545 m.) que nous avons découvert le chalet « Romans-Petit » à la Borne au Lion. Cet article fait suite en quelque sorte à celui paru dans le Petit Challaisien de septembre 2020.

Ce site constitue une frontière qui rapproche les hommes depuis 1612, soit plus de 400 ans, où le traité d'Auxonne (en Bourgogne, près de Dijon) précisa les délimitations définitives entre la Franche-Comté et le Bugey (Ain).

Il y eut d'âpres discussions entre ceux du nord (la Franche-Comté et les moines de l'abbaye de Saint-Claude) désirant placer la frontière le plus au sud possible et ceux du sud (le Bugey et le prieuré de Nantua) voulant une frontière la plus septentrionale possible. La Borne au Lion porte son nom depuis peu de temps, avant elle s'appelait Borne de Cléa du mot patois signifiant porte, passage, barrière faisant allusion à un passage obligé conduisant de Forens aux Bouchoux. Cette borne fut également nommée Borne des Trois Empires. Aujourd'hui cette borne fait partie des 5 qui furent classées aux Monuments historiques le 12 janvier 1926. Les bornes signalées dans le procès-verbal n'ont pas toutes été retrouvées.

Après 4 siècles, les autres sont toujours en place et délimitent les départements de l'Ain et du Jura. 1944 vit le début d'un refuge pour les Résistants avec le site de la Borne au Lion dans les combes entre le Crêt de Chalam et Lajoux qui comporta un garage, un hôpital de campagne, une boulangerie-intendance, une boucherie-abattoir, un bâtiment pour la radio, le poste de commandement départemental de Romans-Petit, chef des maquis de l'Ain et du Haut-Jura et organisateur du défilé d'Oyonnax de 1943 (cf PC de septembre 2020).

Dans ce coin de montagne, aidés par la population, les résistants reconstituent leurs forces, réceptionnent les parachutages et lancent de nouveau des opérations de harcèlement vis-à-vis de l'occupant. Faisant suite à la demande d'Henri Romans-Petit, les Anglais envoient un chirurgien, Geoffrey Parker (Parsifal), choisi pour ses qualités de combattant et de chirurgien, parachuté le 6 juillet 1944. Avec un autre chirurgien, deux médecins et deux infirmières, ils soignent et opèrent dans l'hôpital de campagne sous la Borne au Lion.

En l'honneur de tous ces combattants et résistants, un rassemblement annuel a lieu un dimanche tous les mois de juillet dans ce haut-lieu de mémoire essentiel et emblématique. Dans ce site de résistance, Robert Dubuisson (LeGrand) y édifia en 1965 une petite stèle en mémoire de tous les valeureux combattants. Il s'y trouve aussi un jardin de fleurs de montagne grâce au travail de Georges Lévrier (Jozio).



Gardons bien en mémoire ces personnes avec le travail et les combats de ces femmes et hommes qui ont fait que notre pays, la France, garde sa dignité et son identité. La Borne au Lion et le Crêt de Chalam constituent deux buts de visite et de randonnées au départ de la Borne au Lion ou plus difficile, depuis Forens (commune de Chézery-Forens) mais cela évite de faire trop de voiture.

Bonne rando et bonne visite dans les Monts-Jura outre Valserine !

Denis RAQUIN,
Membre du comité de lecture du Petit Challaisien

Vie pratique Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

MESSES			CULTES		
Dimanche 1er	Thoiry	10h	Dimanche 1er	Divonne	10h
Lundi 2	Collonges	10h			
Dimanche 8	Collonges	10h	Dimanche 8	Ferney-Voltaire	10h
Dimanche 15	Farges	10h	Dimanche 15	Divonne	10h
Dimanche 22	Peron	10h	Dimanche 22	Ferney-Voltaire	10h
Dimanche 29	Saint Jean	10h	Dimanche 29	Ferney-Voltaire	10h



Agenda challaisien

NOVEMBRE 2020 Sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire

Poivre et Sel	mardi	3	Salle Jean-Antoine Lépine	18h	Assemblée Générale
Les bénévoles	samedi	7	La Halle	De 10h à 13h	Téléthon: vente de billets pour la restauration
La municipalité	lundi	9	Salle Jean-Antoine Lépine	18h30	Conseil municipal
Poivre et Sel	mardi	10	Salle Saint Maurice	Dès 11h	Botato
La Lyre	jeudi	12	Maison Des Sociétés	19h	Assemblée Générale
La Campanella	mercredi	18	Salle Jean-Antoine Lépine	18h45	Assemblée Générale
La Pétanque	jeudi	19	Salle Jean-Antoine Lépine	20h (à vérifier auprès de l'association)	Assemblée Générale
Le Sous des écoles	dimanche	22	Salle Jean-Antoine Lépine	10h à 12h	Tartiflette
Les bénévoles	samedi	28	Salle Jean-Antoine Lépine	De 11h30 à 15h	Téléthon: repas à l'emporter



VOTRE SOUTIEN EST ESSENTIEL

AFM TÉLÉTHON
LE COMBAT DES PARENTS
LA VIE DES ENFANTS



Le Téléthon aura bien lieu le samedi 28.11 à Challex sous une forme inhabituelle en raison de la situation sanitaire.

Sur réservation : Soutenez le Téléthon en commandant vos repas à emporter à l'avance !

Challex - Salle Jean-Antoine Lépine
Samedi 28.11 – de 11:30 à 15:00

Vente à emporter

Cuisses de grenouilles 10€ ou
Lasagnes 8€

Desserts et boissons à prendre
sur place

Vente de cartes repas samedi 7 novembre entre 10:00 et 13:00 sous la halle
Renseignements ou réservation Jocelyne 06 21 20 74 73 - Jérôme +41 79 447 74 61
En raison de la Covid-19, il n'y aura pas de restauration sur place
Tombola

NOUS COMPTONS SUR VOUS !!!

Téléthon

LE TÉLÉTHON